

Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: POLAR STARS GROUP SA, Luxembourg, succur-sale de Nyon, 1260 Nyon 2. Date du prononcé de dissolution: 08.05.2012 3. Suspension de faillite: 16.07.2012 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.08.2012 5. Avance de frais: CHF 4'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But : représentation des intérêts du groupe Polar Stars Group SA actif dans l'exploration du pétrole en Russie. Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1 00793715		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 27.07.2012, No 145, Jahrgang - année - anno: 130 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		